

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

**Date du Conseil Municipal :** 25 juin 2026  
**Date de convocation :** 18 juin 2026

|                                            |           |
|--------------------------------------------|-----------|
| <u>Nombre de conseillers en exercice :</u> | <b>63</b> |
| Nombre de présents :                       | 39        |
| Nombre de représentés par pouvoir :        | 14        |
| <b>Nombre de votants :</b>                 | <b>53</b> |
| Nombre d'absents :                         | 10        |

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de Mme Christelle MONNIER, Maire.

Présents : AUBRIL Lucie, BAERT Mélanie, BAERT Olivier, BEAUDOIN Jérôme, BENARD Maryvonne, BERTHE Claude, BOUDOT Marie-Thérèse, CARPENTIER Corinne, DUBOS Richard, ESNOULT Aurélia, FADEUR Martine, HERMIER Pascal, HOFFMANN Emilie, ISIDORE Cécile, ISNARD-SEZNEC Manuela, LEGUILLOU Morgan, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LOISEAU Denis, LOISEL Sarah, MONNIER Christelle, MORLET Laurence, PEREIRA Héloïse, PICCOT Paul, PLANTEVIN Valérie, PLANTEVIN Jacques, PROFIT Jean-François, SANTERRE Florence, SILHOL Philippe, TORCHEUX Valérie, TRIGANO Jean-Marc, TROTIN Delphine, VANDOOREN Mathieu, VANHOLLEBEKE Alexis, VANHOLLEBEKE Frédéric, VINATIER Sandrine, VOISIN Sébastien, WERS Stanislas, YVELIN Thibault.

Représentés par pouvoir : BEAUMET Charlie (pouvoir à TROTIN Delphine), BELLANGER Cédric (pouvoir à BENARD Maryvonne), BOIFFIER Aurélien (pouvoir à LOISEL Sarah), CARON Clément (pouvoir à BEAUDOIN Jérôme), COURTEIX Heather (pouvoir à Richard DUBOS), de CHAIGNON Fabrice (pouvoir à BERTHE Claude), DRAPPIER Michèle (pouvoir à PEREIRA Héloïse), FARGES Pascal-Pierre (pouvoir à VANHOLLEBEKE Frédéric), FOLL Annick (pouvoir à SILHOL Philippe), FROSIO Carole (pouvoir à LEGUILLOU Morgan), LAURENT Katia (pouvoir à ISNARD-SEZNEC Manuela), L'HOMME Roseline (pouvoir à VOISIN Sébastien), RAFFRAY François (pouvoir à MONNIER Christelle), TORCHET Vincent (pouvoir à VINATIER Sandrine).

Absents et excusés : ADELIN Jean-Michel, BASSELET Pauline, BERTRE Domic, BRARD Aurélia, CHEVAIS Antoine, COUTEAU Laurence, DUMAINE Estelle, FAUCHE Gérard, GIBOURDEL Amélie, RENAULT Sandra.

Secrétaire de séance : BEAUDOIN Jérôme.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal a été envoyé avec la convocation.

M. SILHOL (Liste « Agir ensemble pour Mesnil-en-Ouche ») prend la parole afin d'indiquer que le compte-rendu précise que le sujet de la redevance pour occupation du domaine public par la laverie sera reporté à la prochaine réunion.

Mme le Maire répond que ce sujet sera évoqué le 7 juillet 2026 dans la mesure où la réunion du Conseil Municipal du 25 juin est exceptionnelle.

Le compte-rendu est adopté.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Désignation des délégués de la Commune pour les élections sénatoriales

Mme le Maire précise que lors de sa séance du 5 juin dernier, le Conseil Municipal a désigné des délégués de la Commune pour les élections sénatoriales. Cette élection a été annulée par le Tribunal administratif de Rouen, par décision du 18 juin 2026. Dès lors, une nouvelle élection est nécessaire le 25 juin 2026, sur demande des services de l'Etat.

Les sénateurs sont élus tous les 6 ans par un collège de « grands électeurs » désignés par les différentes collectivités territoriales. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans. Le prochain renouvellement est prévu le 27 septembre 2026.

Le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 convoque les conseillers municipaux le vendredi 5 juin 2026 en vue de la désignation de leurs délégués et suppléants pour les élections sénatoriales. Cette élection est une délibération de droit commun du Conseil Municipal. Le bureau électoral est présidé par le maire, ou à défaut par les adjoints et les conseillers municipaux dans l'ordre du

tableau. Il comprend les 2 membres présents les plus âgés et les 2 membres présents les plus jeunes. Le scrutin est strictement secret.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément, sans débat, par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire (parité alternative) suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

La Commune doit donc désigner 20 délégués titulaires + 6 délégués suppléants qui iront voter le 27 septembre.

La Commune doit donc désigner 20 délégués titulaires + 6 délégués suppléants qui iront voter le 27 septembre. Mme le Maire a souhaité constituer la liste commune suivante :

|                   | n°d'ordre | nom           | prénom      | H/F |
|-------------------|-----------|---------------|-------------|-----|
| <b>TITULAIRES</b> | 1         | MONNIER       | christelle  | F   |
|                   | 2         | RAFFRAY       | François    | H   |
|                   | 3         | ESNOULT       | Aurélia     | F   |
|                   | 4         | FAUCHE        | Gérard      | H   |
|                   | 5         | TORCHEUX      | Valérie     | F   |
|                   | 6         | VANDOOREN     | Mathieu     | H   |
|                   | 7         | TROTIN        | Delphine    | F   |
|                   | 8         | BERTHE        | Claude      | H   |
|                   | 9         | BASSELET      | Pauline     | F   |
|                   | 10        | BEAUDOIN      | Jérôme      | H   |
|                   | 11        | COUTEAU       | Laurence    | F   |
|                   | 12        | WERS          | Stanilas    | H   |
|                   | 13        | LOISEL        | Sarah       | F   |
|                   | 14        | LOISEAU       | Denis       | H   |
|                   | 15        | PLANTEVIN     | Valérie     | F   |
|                   | 16        | LEFEBVRE      | Pascal      | H   |
|                   | 17        | FOLL          | Annick      | F   |
|                   | 18        | SILHOL        | Philippe    | H   |
|                   | 19        | LHOMME        | Roseline    | F   |
|                   | 20        | VANHOLLEBEKE  | Frédéric    | H   |
| <b>SUPPLEANTS</b> | 21        | BRARD         | Aurélia     | F   |
|                   | 22        | BAERT         | Olivier     | H   |
|                   | 23        | ISNARD-SEZNEC | Manuela     | F   |
|                   | 24        | YVELIN        | Thibaut     | H   |
|                   | 25        | PEREIRA       | Héloïse     | F   |
|                   | 26        | ADELIN        | Jean Michel | H   |

Le bureau de vote est composé de la manière suivante :

- C. MONNIER, présidente du bureau de vote ;
- M. WERS, M. PROFIT, Mme HOFFMANN et M. VANHOLLEBEKE, membres du bureau.

Suite à l'élection à bulletin secret, les résultats sont proclamés par Mme le Maire : 52 voix pour la liste menée par Mme MONNIER Christelle ; un vote blanc.

### **Questions reçues par courrier ou courriel**

#### **1/ Travaux de revitalisation des centres-bourgs**

Mme le Maire précise qu'une question a été transmise afin de connaître la date d'achèvement des travaux de la Place de la Mairie à Beaumesnil. Les aléas climatiques ne permettent pas de réceptionner à ce jour la Place (réalisation des joints).

#### **2/ Calendrier des travaux de revitalisation des centres-bourgs**

Mme le Maire précise que le calendrier des travaux est le suivant :

- Du 15 au 25 juillet 2026 : travaux d'assainissement de la route de La Barre à Beaumesnil ;
- A partir du 6 juillet 2026 : travaux sur le réseau d'eaux pluviales à proximité du château de Beaumesnil ;
- A partir du 6 juillet 2026 : travaux de revitalisation de la Place de la Mairie à La Barre-en-Ouche.

La séance est clôturée à 18h49.